

DELIBERATION N° 2007/11-02 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATION DE POSTE A LA MEDIATHEQUE

Monsieur BOILEAU, rapporteur, informe l'Assemblée qu'un assistant de conservation de 2^{ème} classe réintègre son poste à la Médiathèque après une absence de 5 ans suite à deux congés parentaux. Cet agent demande un aménagement par un temps partiel à 70 % de son temps complet.

Par ailleurs, l'entretien et la conservation en bon état des livres, sont assurés par un agent non titulaire à mi-temps, dont le contrat arrive à échéance le 31 décembre 2007.

Monsieur BOILEAU propose de recruter un agent, à temps complet, en créant un poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe, à compter du 1^{er} janvier 2008.

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 13 novembre 2007,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- de procéder à la modification du tableau des effectifs :
 - en créant un poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe à temps complet, à compter du 1^{er} janvier 2008.
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2008.